

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

A Travers Nos Régions

LIBREVILLE/2E ARRONDISSEMENT : LE MAIRE MOUSSOTSI SOUTIENT LA JEUNESSE RIVERAINE



Photo: AN

LE 2e adjoint au maire du 2e arrondissement de la commune de Libreville, Nicolas Moussotsi, a passé une journée très chargée en fin de semaine écoulée. Et pour cause, dans le cadre de sa politique de proximité auprès de ses administrés, il était sur le terrain. De quartier en quartier, il a repéré quelques jeunes compatriotes motivés à se lancer dans des activités génératrices de revenus (AGR). Il a promis de les soutenir autant que faire se peut. Palpable reste toutefois le don des chaises qu'il a fait à l'église "La Mission pour l'évangélisation et la réconciliation", située au quartier Avéa. Un geste élargi aux jeunes opérateurs économiques exerçant au quartier Nkembo qui ont aussi bénéficié de chaises, en plus de produits de première nécessité et de denrées alimentaires. Le donateur n'a pas caché sa satisfaction au sortir de sa descente sur le terrain. "J'ai découvert des jeunes gabonais décidés à s'investir dans les AGR, car ils veulent s'assurer une certaine stabilité sociale et pouvoir se prendre en charge", a confié le maire Moussotsi.

LEBAMBA : LE PRÉFET MARIE QUATRE CHEFS DE VILLAGE



Photo: DR

LE préfet du département de la Louetsi-Wano, Euloge Parfait Mombo, vient de légaliser 4 mariages d'autant de chefs de regroupements des villages du canton Louetsi-Songou, dans ledit département. Une première dont la cérémonie protocolaire a eu lieu au village Mabanga, en présence du chef dudit canton, Stanislas Ngonga, du président de l'association des sages, Fidèle Mounanga, des chefs de villages et des parents, amis et connaissances des tourtereaux. Les quatre couples mariés sont ceux de Julien Toubou et Mme Koussou Mangouedji du village Mabanga ; Michel Mikolo et Suzanne Kengue (village Issinga), Jean Félix Ndongo et Flavienne Yomba Lebongo (Mbelnaltembe) et le couple polygame Jean Bernard Boungouendji et ses épouses Corine Nzaou et Nadine Mfoubou. Dans son mot de circonstance, le chef de canton Louetsi-Songou a remercié l'autorité préfectorale et incité les auxiliaires de commandement qui hésiteraient encore à emboîter le pas. Un buffet a couronné la célébration de ces quatre unions.

ADJAI & MAMBELA

Gamba : installation du nouveau curé de la paroisse Saint André



L'évêque de Port-Gentil et le curé de la paroisse Saint-André au terme de la cérémonie.

Dieudonné MVOUBOU
Gamba/Gabon

POUR la première fois, l'évêque du diocèse de Port-Gentil, Mgr Eusebius Chinekezi Ogbonna Managwu, a passé les fêtes de fin d'année à Gamba, chef-lieu du département de Ndougou. Et parmi les manifestations retenues par la paroisse Saint-André de Gamba, il y avait

l'installation de son nouveau curé au cours d'une messe pontificale qu'il a célébrée.

Nommé par décret diocésain le 14 août dernier, en qualité de nouveau responsable de l'Église catholique dans le département de Ndougou, le promu est l'abbé Pierre Venant Claude Klouvi Moundounga. Il connaît bien cette paroisse pour y avoir déjà exercé comme stagiaire et vicaire.

Il est passé par le Grand Séminaire sous la direction de Mgr Mathieu Madega Lebouakehan, au philosophat de Kouenkong au Cameroun. Et pour parfaire ses études théologiques, il est admis au grand séminaire conciliaire San Pelagio de Cordoue en Espagne, où il obtient le bac canonique en 2017.

Sa formation ecclésiastique terminée, il est admis comme stagiaire pré diaconal à la paroisse Saint Joseph d'Omboué, auprès de l'abbé Jean Maximin Packa. Ordonné diacre le 25 novembre 2018 en la solennité du Christ Roi par l'actuel évêque de Port-Gentil, il est ensuite envoyé comme diacre à la paroisse Saint Michel du Cap. L'abbé Klouvi Moundounga est ordonné prêtre de la Sainte Église le 29 septembre 2019 lors de la cérémonie de clôture du jubilé des 175 ans d'évangélisation du Gabon, par Son Éminence Daltonzo, représentant du pape. Avant cette promotion, le promu était le curé de la paroisse Saint Joseph d'Omboué.

Photo: DR

Makokou : assemblée générale constitutive des tradipraticiens de l'Ogooué-Ivindo

Landry EKOMBA NDOMBE
Makokou/Gabon

LA salle du Centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) de Makokou a accueilli récemment l'assemblée générale constitutive de l'association des tradipraticiens de l'Ogooué-Ivindo. Une rencontre aux allures pédagogiques, sous la houlette de l'initiateur du projet, André Nkoghe Ella, qui a voulu par cette assemblée générale porter sur les fonts baptismaux l'association des tradipraticiens vivant en terre ogvine, comme cela existe déjà dans d'autres régions du pays.

"La province de l'Ogooué-Ivindo a des intelligences, l'énergie nécessaire et des connaissances dans le domaine de la médecine traditionnelle. Il nous fallait mettre en place une plateforme associative pour un meilleur suivi et des uns et des autres, et pour mieux défendre nos intérêts



Photo: DR

Quelques tradithérapeutes de l'Ogooué-Ivindo à Makokou.

communs", a déclaré M. Nkoghe. Lors de ladite assemblée générale constitutive, les missions de l'association ont été présentées. Elles recommandent aux tradipraticiens de l'Ogooué-Ivindo de travailler en symbiose et en bonne intelligence. Mais en attendant l'adoption des statuts et du règlement intérieur de l'association, les participants ont choisi à l'unanimité André Nkoghe Ella,

comme président actif du bureau provincial des tradipraticiens de l'Ogooué-Ivindo.

Mandat lui a été donné de former, mais assez rapidement, un bureau directeur représentatif de tous les coins de la province. Le promu a remercié ses pairs pour le choix porté sur sa personne à présider aux destinées de cette association des tradipraticiens de l'Ogooué-Ivindo.